A. BARRAUD,

[illegible]

BANQUE DE CITÉ.

Les propriétés ci-dessous décrites appartenant à cette institution sont offertes en vente. Conditions : Un tiers comptant, le balancement, à un et deux ans portant 6 pour cent d'intérêt par an.

Si les dites propriétés n'étaient pas vendues à l'amiable d'ici au mercredi du mois d'avril prochain elles seraient alors vendues à l'enchère.

Les personnes qui désireraient entrer en marché, pourront obtenir des plans, devis et tous bonnes renseignements s'adressant au soussigné à la Banque.

R. J. PALFREY, caissier.

Le beau magasin à 4 étages, situé rue Tchoupitoulas No 91, ayant 32 pieds 11 pouces de façade, sur 140 pieds de profondeur et faisant face à la rue Poydras, tout le tout jusqu'au 1er novembre pour $916 66 par mois.

Le magasin connu sous le nom de Manasse du Pavillon, No 203 rue Tchoupitoulas, le terrain mesurant 64 pieds 9 1/2 pouces, sur 174 pieds 1 pouce de profondeur, le magasin mesurant 56 pieds, sur 120 pieds, jardin grand dans le fond, 60 pieds sur 25 pieds, joue à bail jusqu'au 1er novembre pour $150 par mois.

Les 4 maisons à trois étages avec magasin au dessous, désignés sous les Nos 114, 116, 118, 120 et 122 rue Tchoupitoulas, chacune mesurant 24 pieds 4 pouces de face, sur environ 104 pieds de profondeur, chacune louée à bail jusqu'au 1er novembre, pour $70 par mois. Les sept magasins à deux étages sur la rue de la Commune, portant les Nos 23, 27, 29, 31, 33, 35 et 37, mesurant environ 20 pieds de face, sur 90 pieds de profondeur, loués à bail jusqu'au 1er novembre pour $11 66 par mois.

Les deux maisons et magasins en briques rue Gravier, portant les Nos 96 et 98, mesurant 30 pieds de face sur 80 pieds de profondeur loué jusqu'au 1er novembre à 112 50 par mois.

Les trois magasins à étages Nos. 103, 106 et 107 sur la rue de la Nouvelle Levee, mesurant 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face; No 106 mesurant 19 pieds 6 pouces 6 lignes de façade et No 107 mesurant 19 pieds 1 pouce 4 lignes de façade sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, chacun d'eux loués à bail jusqu'au 1er novembre à $92 50 par mois.

Les six magasins à 3 étages Nos 111, 112, 113, 114, 115 et 116 rue de la Nouvelle-Levee, chacun mesurant 17 pieds 4 pouces 1/2 sur 96 pieds de profondeur, avec droit à une allée commune sur le derrière du tout, ayant 4 pieds de large, tous loués jusqu'au 1er novembre prochain à $45 par mois chacun.

Le magasin en briques à 4 étages Numéro 98, rue de la Nouvelle Levee, mesurant 23 pieds 8 pouces 6 lignes de face sur 91 pieds 8 pouces 5 lignes, ou le retrecit de 5 pieds 8 pouces 6 lignes, et de la pour profondeur de 38 pieds 3 pouces 7 lignes de seul un total sur la ligne basse de 130 pieds; loué à bail jusqu'au 1er novembre à $150 par mois.

Les deux magasins en briques à trois étages, avec façade de granit, situés au coin et face à la rue de la Levee, à la rue Conti, et au chemin public, mesurant 43 pieds 10 1/2 pouces face au chemin public, 57 pieds 4 pouces face à la rue Conti et 42 pieds 4 pouces et demi sur la rue de la Levee sur 63 pieds 8 pouces sur l'autre côté; loués à bail pour cinq ans du 1er novembre 1847, à raison de $2,500 par an, payable tous les mois.

Tous ces biens sur la rue Annonciation dans l'île bonne sur les rues Robin, Annonciation, Basins et Constance, chacun mesurant 38 pieds 9 pouces de face et sur le fond, sur 120 pieds de profondeur.

Quatre lots sur la rue Constance dans le même lieu, avec les mêmes dimensions. 29 jan—3m

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Nile-Orléans, 16 mars 1848.

ATTENDU que John L. Lewis, ci-Sheriff de la paroisse d'Orléans, a la première élection tenue en vertu de la nouvelle Constitution, s'est adressé à moi à l'effet de faire canceler un cautionnement, par lui fourni et signé par lui comme sheriff, le 21 mars 1846, et par J. Hampden Lewis, A. Sidney Lewis, W. Lewis, John Pemberton, H. B. Cenas, J. Dunlap, F. Dunlap, F. Duverge, J. B. Leefe, S. Robinson et John Baron, comme securités.

Attendu que ces présentes donne à tous ceux que cela concerne, d'abord, à déduire, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre vingt dix jours de la dernière publication ci-dessus, leurs raisons pour lesquelles ledit cautionnement ne serait pas cancelé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de mars A. D. 1848, et de l'indépendance des Etats Unis la soixante-onzième.

ISAAC JOHNSON.

Par le Gouverneur

CH. GAYARRE,

23 mars—3t Secrétaire d'Etat.

LIQUIDATION.

Les personnes ayant contracte un engagement [illegible] pour vendre aux enchères publiques à l'amiable, prévoient les habitans de la Nouvelle-Orléans, de la campagne et le public en général, qu'il offrent à vendre les marchandises de ce magasin à des prix extraordinaires [illegible]

Les marchandises qu'on se trouvent dans leur magasin, encouragent Julie et Camp, seront vendues de même pour cause.

Les marchandises suivantes qu'il viennent de recevoir par les dernières arrivages du Nord et de l'Europe, seront vendues de même.

22 douzaines ombrelles riches.
22 douzaines cravates françaises et anglaises.
10 do coutil anglais et français, pour pantalon.
12 satin brin 31 blanc, carreaux, très qualité.
10 douzaines coton blanc, très qualité.
50 pieces drap d'enfer.

THILIER FRERES, Maison rouge,
entre les deux marches.
16 mars—45 et encoignure Julie et Camp

JE soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de "SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, et fais savoir aux personnes que par acte passé le 12 février 1846, devant Jean Emile Latreche, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et brevets, à M. Louis Planc, pharmacien, demeurant en cette ville, à l'une des encoignure Orléans et Dauphine, et qu'à partir de ce jour ledit sieur Planc pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, selon la formule ci-jointe recette.

Nouvelle Orléans, le 12 février 1848.

JEAN RICHARD.

SIROP
VEGETAL INDIEN DE RICHARD.

Etant devenu le seul et unique propriétaire du Sirop connu sous les noms de SIROPE INDIEN DE RICHARD, l'un pour la dysenterie, et l'autre pour les obstructions de poitrine, rhumes, catarrhes chroniques, bronchites, &c., &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie.

L. PLANC.

Encoignure des rues Orléans et Dauphine.

N. B. A partir de ce jour les étiquettes porteront mon nom et les bouteilles seront accompagnées d'un prospectus donnant la manière d'en faire usage.

14 fev.

GRAINES FRAICHES DE FLEURS ET DE JARDINAGE, d'importation directe de l'année de premier qualité et récolte de 1847, à vendre par Wm. Dinn, à son etablissement d'horticulture, rue Commune, No. 11, en face de l'Exposition.

Ces graines comprend une grande variété de [illegible] de fleurs, racine de fleurs [illegible] Hollandaise, mesurant plus de [illegible] différentes, arbres à fruits, et d'ornement, arbre grimpant, [illegible]

Les marchands commissionnaires et les détaillans de la campagne, pourront faire un approvisionnement de graines enveloppées proprement, prêtes pour la vente au détail, soit en boites contenant de [illegible] pour les jardins, ou par livres ou boisseaux. Les pourteurs trouveront des boites assorties à $2 50 et 50 cents chaque.

Les marchands sédentaires seront approvisionnés à meilleur marché que soit aucun entrepôt de la Union.

Les graines sont importées directement des premiers établissements d'horticulture du Nord, de la France, de la Hollande, d'Angleterre et d'Ecosse, et sont garanties véritables.

Il est [illegible] de jardiniers, livres sur le jardinage, avec d'abondantes [illegible]

12 fev WM. DINN, 11 rue de la Commune

DIVERS.—200 barriques vin de Bordeaux pour [illegible]
Bordeaux, vin supérieur Beychevelle, Macon et Mazeau.
500 caisses St Julien,
200 do supérieur, Beychevelle 1841 et Canteloup.
Quelques barriques vieux cognac Pinet Castillon & Co.
10 pipes vieux madère en pouce.
10 quarts Madère et Porto.
10 barriques vin de Marseille Pronsset.
200 barriques Madère, imitation.
50 do Porto (doux).
100 jeunes bons 24 pieces Plagnol.
150 do brandies.
40 do Gingnolet.
100 caisses fruits à l'eau de vie.
40 caisses absinthe.
Plus grande assortiment de vins, bouchons, etc.

P. LONGIB,
20 m 116, rue Royale

Marchandises de printemps.

REÇU par les navires Asia et Narragansett, du Havre :

6 caisses coutil français, nouveauté.
2 do toile du Nord.
2 do mousseline fond blanc, broder, couleur.
2 do mousseline fond blanc, broder, couleur.
6 caisses coutil français, nouveauté.
2 do toile du Nord.
2 do mousseline fond blanc, broder, couleur.
2 do mousseline fond blanc, broder, couleur.
2 do rubans écossais nouveaux.
6 do Organdi nouveauté, Harlanet et Ville.
1 barrique couleur.
2 do violettes blanches et noires.
2 do rubans taffetas, unis, noires et couleurs, satin.
2 do ombrelles unies et à franges.
10 douzaines pelerines de toilette noire.
6 do robes blanches pour mariée.
1 caisse fleurs fantaisie pour chapeaux.
2 do mouchoirs madras fond blanc 36 pouces.
6 mouliers chemises de couleur, bel article.
1 caisse drap noir pour tailleurs.
2 do éventails, à vendre par

FRED. BIONDI, 58, rue Conti,
en face la Banque de la Louisiane
N. B. Tous ces articles sont droit au drawback.

M. WILLIAM HARTKOPF, 172, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre, récemment arrivé de la Havane, accordeur de pianos de M. Henri Herz, offre ses services à MM. les pianistes et aux dames de la Nouvelle Orléans.

Pour la série Municipalité, s'adresser à M. Tyler, 29, rue du Champ, au magasin de musique.

Je certifie que M. W. Hartkopf a travaillé dans mon maison, à Paris, pendant plusieurs années, et a accompagné plusieurs fois mes voyages aux Etats-Unis et à la Havane, en qualité d'accordeur. Il a complète ladite avec talent et soin, et j'ai du plaisir à le recommander à toutes les personnes qui désirent faire réparer ou accorder leurs pianos, car elles auront soin d'être satisfaites de son travail.

En foi de quoi je signe le présent certificat.

HENRI HERZ.

Havane, 2 février 1848 5 avril—1m

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivants, reçus par les derniers arrivages d'Europe :

Mouchoirs batiste brodés et garnis de valenciennes.
Mouchoirs batiste excessivement claire, raies nouvelles.
Mouchoirs collet blanc. Ditto en couleur.
Cravates fleurs véritables, noire et blanche, avec bouillon.
Gants soie noire. Ditto en couleurs assorties.
Boîtes d'Ecomes tissés pour robes.
Jaconat imprimé.
Organdi imprimé.
Barege et Balzorine imprimées. } Nouveautés.
Voiles barege noire et vertes.
Barege noir uni pour robes.
Mousseline noire unie en 3/4 et 5/4.
Etamine noire qualités assorties.
Châles barege noir 5/4.
Mouchoirs en pierre pour jupes.
Pitre blanc mache ditto.
Service de table unie et damassés.
Toile à drap, 6, 10 et 12 1/2 de large.
Toile d'Irlande pour chemises.
Toile de Paris, Bretagne et Flaille.
Toile grise pour rideaux de galerie.
Mousseline blanche broder pour robes.
Ditto ditto ditto en couleur.
Ditto pour rideaux brochée à jour.
Ditto à carreaux pour moustiquaires.
Bras blanc en 31 à carreaux, pour moustiquaires.
Véritables dentelle valenciennes.
Corsets sans coutures.
Bottines noires de toutes les largeurs.
Percale et Nansou blanc.
Percale blanche.
Boutons, galon, Lacet 31.
Eau de cologne, Eau de fleur d'oranger triples, Parfumeries, &c., &c.

D. B. MACARTY,
236, Bourbon

DANSE ET ETIQUETTE.

[illegible]

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

[illegible]

Le Magasin de Nouvelle Levée

CATOUT FRERES,

[illegible]

DANSE ET ETIQUETTE.

[illegible]

Pour les Barques Fayetteville.

[illegible]

GRAINES FRAICHES DE FLEURS ET DE JARDINAGE, d'importation directe de l'année de premier qualité et récolte de 1847, à vendre par Wm. Dinn, à son etablissement d'horticulture, rue Commune, No. 11, en face de l'Exposition.

Ces graines comprend une grande variété de [illegible] de fleurs, racine de fleurs [illegible] Hollandaise, mesurant plus de [illegible] différentes, arbres à fruits, et d'ornement, arbre grimpant, [illegible]

Les marchands commissionnaires et les détaillans de la campagne, pourront faire un approvisionnement de graines enveloppées proprement, prêtes pour la vente au détail, soit en boites contenant de [illegible] pour les jardins, ou par livres ou boisseaux. Les pourteurs trouveront des boites assorties à $2 50 et 50 cents chaque.

Les marchands sédentaires seront approvisionnés à meilleur marché que soit aucun entrepôt de la Union.

Les graines sont importées directement des premiers établissements d'horticulture du Nord, de la France, de la Hollande, d'Angleterre et d'Ecosse, et sont garanties véritables.

Il est [illegible] de jardiniers, livres sur le jardinage, avec d'abondantes [illegible]

12 fev WM. DINN, 11 rue de la Commune

DIVERS.—200 barriques vin de Bordeaux pour [illegible]
Bordeaux, vin supérieur Beychevelle, Macon et Mazeau.
500 caisses St Julien,
200 do supérieur, Beychevelle 1841 et Canteloup.
Quelques barriques vieux cognac Pinet Castillon & Co.
10 pipes vieux madère en pouce.
10 quarts Madère et Porto.
10 barriques vin de Marseille Pronsset.
200 barriques Madère, imitation.
50 do Porto (doux).
100 jeunes bons 24 pieces Plagnol.
150 do brandies.
40 do Gingnolet.
100 caisses fruits à l'eau de vie.
40 caisses absinthe.
Plus grande assortiment de vins, bouchons, etc.

P. LONGIB,
20 m 116, rue Royale

Marchandises de printemps.

REÇU par les navires Asia et Narragansett, du Havre :

6 caisses coutil français, nouveauté.
2 do toile du Nord.
2 do mousseline fond blanc, broder, couleur.
2 do mousseline fond blanc, broder, couleur.
2 do rubans écossais nouveaux.
6 do Organdi nouveauté, Harlanet et Ville.
1 barrique couleur.
2 do violettes blanches et noires.
2 do rubans taffetas, unis, noires et couleurs, satin.
2 do ombrelles unies et à franges.
10 douzaines pelerines de toilette noire.
6 do robes blanches pour mariée.
1 caisse fleurs fantaisie pour chapeaux.
2 do mouchoirs madras fond blanc 36 pouces.
6 mouliers chemises de couleur, bel article.
1 caisse drap noir pour tailleurs.
2 do éventails, à vendre par

FRED. BIONDI, 58, rue Conti,
en face la Banque de la Louisiane
N. B. Tous ces articles sont droit au drawback.

M. WILLIAM HARTKOPF, 172, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre, récemment arrivé de la Havane, accordeur de pianos de M. Henri Herz, offre ses services à MM. les pianistes et aux dames de la Nouvelle Orléans.

Pour la série Municipalité, s'adresser à M. Tyler, 29, rue du Champ, au magasin de musique.

Je certifie que M. W. Hartkopf a travaillé dans mon maison, à Paris, pendant plusieurs années, et a accompagné plusieurs fois mes voyages aux Etats-Unis et à la Havane, en qualité d'accordeur. Il a complète ladite avec talent et soin, et j'ai du plaisir à le recommander à toutes les personnes qui désirent faire réparer ou accorder leurs pianos, car elles auront soin d'être satisfaites de son travail.

En foi de quoi je signe le présent certificat.

HENRI HERZ.

Havane, 2 février 1848 5 avril—1m

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivants, reçus par les derniers arrivages d'Europe :

Mouchoirs batiste brodés et garnis de valenciennes.
Mouchoirs batiste excessivement claire, raies nouvelles.
Mouchoirs collet blanc. Ditto en couleur.
Cravates fleurs véritables, noire et blanche, avec bouillon.
Gants soie noire. Ditto en couleurs assorties.
Boîtes d'Ecomes tissés pour robes.
Jaconat imprimé.
Organdi imprimé.
Barege et Balzorine imprimées. } Nouveautés.
Voiles barege noire et vertes.
Barege noir uni pour robes.
Mousseline noire unie en 3/4 et 5/4.
Etamine noire qualités assorties.
Châles barege noir 5/4.
Mouchoirs en pierre pour jupes.
Pitre blanc mache ditto.
Service de table unie et damassés.
Toile à drap, 6, 10 et 12 1/2 de large.
Toile d'Irlande pour chemises.
Toile de Paris, Bretagne et Flaille.
Toile grise pour rideaux de galerie.
Mousseline blanche broder pour robes.
Ditto ditto ditto en couleur.
Ditto pour rideaux brochée à jour.
Ditto à carreaux pour moustiquaires.
Bras blanc en 31 à carreaux, pour moustiquaires.
Véritables dentelle valenciennes.
Corsets sans coutures.
Bottines noires de toutes les largeurs.
Percale et Nansou blanc.
Percale blanche.
Boutons, galon, Lacet 31.
Eau de cologne, Eau de fleur d'oranger triples, Parfumeries, &c., &c.

D. B. MACARTY,
236, Bourbon

ZINC en feuilles, [illegible] 14 feuilleuses. Zinc en [illegible] 12 feuilleuses, en débarquement de l'entrepôt Pelican et à vendre par

H. DE GOER & RIFFLARD,
21 rue des Magasins

Depot de Couvertures Françaises de Granier.

Les soussignés agents de MM. Zoe Granier et Cie de Marseille, ont le plaisir d'annoncer aux habitants, qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de couvertures en gr[illegible] qu'ils pourront leur adresser, pour ces couvertures bien connues. L'approvisionnement est très fort, et le dépôt sera constamment pourvu par des arrivages subséquents. Nous prevenons MM. les marchands qui auraient à nous envoyer des ordres pour des couvertures blanches unies, que nous en avons en débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille.

Aussi : Couvertures grises de Granier.

H. DE GOER & RIFFLARD,
21, Magasin, N. 0

Propriétés de valeur à vendre par [illegible]

LA Banque des Citoyens offre en vente les propriétés ci-après décrites et les plusieurs qui se trouvent [illegible] Les conditions seront : Un tiers comptant, le balancement à un et deux ans portant 6 pour cent d'intérêt par an.

Si les dites propriétés n'étaient pas vendues à l'amiable d'ici au mercredi du mois d'avril prochain elles seraient alors vendues à l'enchère.

Les personnes qui désireraient entrer en marché, pourront obtenir des plans, devis et tous bonnes renseignements s'adressant au soussigné à la Banque.

R. J. PALFREY, caissier.

Le beau magasin à 4 étages, situé rue Tchoupitoulas No 91, ayant 32 pieds 11 pouces de façade, sur 140 pieds de profondeur et faisant face à la rue Poydras, tout le tout jusqu'au 1er novembre pour $916 66 par mois.

Le magasin connu sous le nom de Manasse du Pavillon, No 203 rue Tchoupitoulas, le terrain mesurant 64 pieds 9 1/2 pouces, sur 174 pieds 1 pouce de profondeur, le magasin mesurant 56 pieds, sur 120 pieds, jardin grand dans le fond, 60 pieds sur 25 pieds, joue à bail jusqu'au 1er novembre pour $150 par mois.

Les 4 maisons à trois étages avec magasin au dessous, désignés sous les Nos 114, 116, 118, 120 et 122 rue Tchoupitoulas, chacune mesurant 24 pieds 4 pouces de face, sur environ 104 pieds de profondeur, chacune louée à bail jusqu'au 1er novembre, pour $70 par mois. Les sept magasins à deux étages sur la rue de la Commune, portant les Nos 23, 27, 29, 31, 33, 35 et 37, mesurant environ 20 pieds de face, sur 90 pieds de profondeur, loués à bail jusqu'au 1er novembre pour $11 66 par mois.

Les deux maisons et magasins en briques rue Gravier, portant les Nos 96 et 98, mesurant 30 pieds de face sur 80 pieds de profondeur loué jusqu'au 1er novembre à 112 50 par mois.

Les trois magasins à étages Nos. 103, 106 et 107 sur la rue de la Nouvelle Levee, mesurant 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face; No 106 mesurant 19 pieds 6 pouces 6 lignes de façade et No 107 mesurant 19 pieds 1 pouce 4 lignes de façade sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, chacun d'eux loués à bail jusqu'au 1er novembre à $92 50 par mois.

Les six magasins à 3 étages Nos 111, 112, 113, 114, 115 et 116 rue de la Nouvelle-Levee, chacun mesurant 17 pieds 4 pouces 1/2 sur 96 pieds de profondeur, avec droit à une allée commune sur le derrière du tout, ayant 4 pieds de large, tous loués jusqu'au 1er novembre prochain à $45 par mois chacun.

Le magasin en briques à 4 étages Numéro 98, rue de la Nouvelle Levee, mesurant 23 pieds 8 pouces 6 lignes de face sur 91 pieds 8 pouces 5 lignes, ou le retrecit de 5 pieds 8 pouces 6 lignes, et de la pour profondeur de 38 pieds 3 pouces 7 lignes de seul un total sur la ligne basse de 130 pieds; loué à bail jusqu'au 1er novembre à $150 par mois.

Les deux magasins en briques à trois étages, avec façade de granit, situés au coin et face à la rue de la Levee, à la rue Conti, et au chemin public, mesurant 43 pieds 10 1/2 pouces face au chemin public, 57 pieds 4 pouces face à la rue Conti et 42 pieds 4 pouces et demi sur la rue de la Levee sur 63 pieds 8 pouces sur l'autre côté; loués à bail pour cinq ans du 1er novembre 1847, à raison de $2,500 par an, payable tous les mois.

Tous biens sur la rue Annonciation dans l'île bonne sur les rues Robin, Annonciation, Basins et Constance, chacun mesurant 38 pieds 9 pouces de face et sur le fond, sur 120 pieds de profondeur.

Quatre lots sur la rue Constance dans le même lieu, avec les mêmes dimensions. 29 jan—3m

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Nile-Orléans, 16 mars 1848.

ATTENDU que John L. Lewis, ci-Sheriff de la paroisse d'Orléans, a la première élection tenue en vertu de la nouvelle Constitution, s'est adressé à moi à l'effet de faire canceler un cautionnement, par lui fourni et signé par lui comme sheriff, le 21 mars 1846, et par J. Hampden Lewis, A. Sidney Lewis, W. Lewis, John Pemberton, H. B. Cenas, J. Dunlap, F. Dunlap, F. Duverge, J. B. Leefe, S. Robinson et John Baron, comme securités.

Attendu que ces présentes donne à tous ceux que cela concerne, d'abord, à déduire, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre vingt dix jours de la dernière publication ci-dessus, leurs raisons pour lesquelles ledit cautionnement ne serait pas cancelé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de mars A. D. 1848, et de l'indépendance des Etats Unis la soixante-onzième.

ISAAC JOHNSON.

Par le Gouverneur

CH. GAYARRE,

23 mars—3t Secrétaire d'Etat.

LIQUIDATION.

Les personnes ayant contracte un engagement [illegible] pour vendre aux enchères publiques à l'amiable, prévoient les habitans de la Nouvelle-Orléans, de la campagne et le public en général, qu'il offrent à vendre les marchandises de ce magasin à des prix extraordinaires [illegible]

Les marchandises qu'on se trouvent dans leur magasin, encouragent Julie et Camp, seront vendues de même pour cause.

Les marchandises suivantes qu'il viennent de recevoir par les dernières arrivages du Nord et de l'Europe, seront vendues de même.

22 douzaines ombrelles riches.
22 douzaines cravates françaises et anglaises.
10 do coutil anglais et français, pour pantalon.
12 satin brin 31 blanc, carreaux, très qualité.
10 douzaines coton blanc, très qualité.
50 pieces drap d'enfer.

THILIER FRERES, Maison rouge,
entre les deux marches.
16 mars—45 et encoignure Julie et Camp

JE soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de "SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, et fais savoir aux personnes que par acte passé le 12 février 1846, devant Jean Emile Latreche, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et brevets, à M. Louis Planc, pharmacien, demeurant en cette ville, à l'une des encoignure Orléans et Dauphine, et qu'à partir de ce jour ledit sieur Planc pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, selon la formule ci-jointe recette.

Nouvelle Orléans, le 12 février 1848.

JEAN RICHARD.

SIROP
VEGETAL INDIEN DE RICHARD.

Etant devenu le seul et unique propriétaire du Sirop connu sous les noms de SIROPE INDIEN DE RICHARD, l'un pour la dysenterie, et l'autre pour les obstructions de poitrine, rhumes, catarrhes chroniques, bronchites, &c., &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie.

L. PLANC.

Encoignure des rues Orléans et Dauphine.

N. B. A partir de ce jour les étiquettes porteront mon nom et les bouteilles seront accompagnées d'un prospectus donnant la manière d'en faire usage.

14 fev.

GRAINES FRAICHES DE FLEURS ET DE JARDINAGE, d'importation directe de l'année de premier qualité et récolte de 1847, à vendre par Wm. Dinn, à son etablissement d'horticulture, rue Commune, No. 11, en face de l'Exposition.

Ces graines comprend une grande variété de [illegible] de fleurs, racine de fleurs [illegible] Hollandaise, mesurant plus de [illegible] différentes, arbres à fruits, et d'ornement, arbre grimpant, [illegible]

Les marchands commissionnaires et les détaillans de la campagne, pourront faire un approvisionnement de graines enveloppées proprement, prêtes pour la vente au détail, soit en boites contenant de [illegible] pour les jardins, ou par livres ou boisseaux. Les pourteurs trouveront des boites assorties à $2 50 et 50 cents chaque.

Les marchands sédentaires seront approvisionnés à meilleur marché que soit aucun entrepôt de la Union.

Les graines sont importées directement des premiers établissements d'horticulture du Nord, de la France, de la Hollande, d'Angleterre et d'Ecosse, et sont garanties véritables.

Il est [illegible] de jardiniers, livres sur le jardinage, avec d'abondantes [illegible]

12 fev WM. DINN, 11 rue de la Commune

DIVERS.—200 barriques vin de Bordeaux pour [illegible]
Bordeaux, vin supérieur Beychevelle, Macon et Mazeau.
500 caisses St Julien,
200 do supérieur, Beychevelle 1841 et Canteloup.
Quelques barriques vieux cognac Pinet Castillon & Co.
10 pipes vieux madère en pouce.
10 quarts Madère et Porto.
10 barriques vin de Marseille Pronsset.
200 barriques Madère, imitation.
50 do Porto (doux).
100 jeunes bons 24 pieces Plagnol.
150 do brandies.
40 do Gingnolet.
100 caisses fruits à l'eau de vie.
40 caisses absinthe.
Plus grande assortiment de vins, bouchons, etc.

P. LONGIB,
20 m 116, rue Royale

Marchandises de printemps.

REÇU par les navires Asia et Narragansett, du Havre :

6 caisses coutil français, nouveauté.
2 do toile du Nord.
2 do mousseline fond blanc, broder, couleur.
2 do mousseline fond blanc, broder, couleur.
2 do rubans écossais nouveaux.
6 do Organdi nouveauté, Harlanet et Ville.
1 barrique couleur.
2 do violettes blanches et noires.
2 do rubans taffetas, unis, noires et couleurs, satin.
2 do ombrelles unies et à franges.
10 douzaines pelerines de toilette noire.
6 do robes blanches pour mariée.
1 caisse fleurs fantaisie pour chapeaux.
2 do mouchoirs madras fond blanc 36 pouces.
6 mouliers chemises de couleur, bel article.
1 caisse drap noir pour tailleurs.
2 do éventails, à vendre par

FRED. BIONDI, 58, rue Conti,
en face la Banque de la Louisiane
N. B. Tous ces articles sont droit au drawback.

M. WILLIAM HARTKOPF, 172, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre, récemment arrivé de la Havane, accordeur de pianos de M. Henri Herz, offre ses services à MM. les pianistes et aux dames de la Nouvelle Orléans.

Pour la série Municipalité, s'adresser à M. Tyler, 29, rue du Champ, au magasin de musique.

Je certifie que M. W. Hartkopf a travaillé dans mon maison, à Paris, pendant plusieurs années, et a accompagné plusieurs fois mes voyages aux Etats-Unis et à la Havane, en qualité d'accordeur. Il a complète ladite avec talent et soin, et j'ai du plaisir à le recommander à toutes les personnes qui désirent faire réparer ou accorder leurs pianos, car elles auront soin d'être satisfaites de son travail.

En foi de quoi je signe le présent certificat.

HENRI HERZ.

Havane, 2 février 1848 5 avril—1m

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivants, reçus par les derniers arrivages d'Europe :

Mouchoirs batiste brodés et garnis de valenciennes.
Mouchoirs batiste excessivement claire, raies nouvelles.
Mouchoirs collet blanc. Ditto en couleur.
Cravates fleurs véritables, noire et blanche, avec bouillon.
Gants soie noire. Ditto en couleurs assorties.
Boîtes d'Ecomes tissés pour robes.
Jaconat imprimé.
Organdi imprimé.
Barege et Balzorine imprimées. } Nouveautés.
Voiles barege noire et vertes.
Barege noir uni pour robes.
Mousseline noire unie en 3/4 et 5/4.
Etamine noire qualités assorties.
Châles barege noir 5/4.
Mouchoirs en pierre pour jupes.
Pitre blanc mache ditto.
Service de table unie et damassés.
Toile à drap, 6, 10 et 12 1/2 de large.
Toile d'Irlande pour chemises.
Toile de Paris, Bretagne et Flaille.
Toile grise pour rideaux de galerie.
Mousseline blanche broder pour robes.
Ditto ditto ditto en couleur.
Ditto pour rideaux brochée à jour.
Ditto à carreaux pour moustiquaires.
Bras blanc en 31 à carreaux, pour moustiquaires.
Véritables dentelle valenciennes.
Corsets sans coutures.
Bottines noires de toutes les largeurs.
Percale et Nansou blanc.
Percale blanche.
Boutons, galon, Lacet 31.
Eau de cologne, Eau de fleur d'oranger triples, Parfumeries, &c., &c.

D. B. MACARTY,
236, Bourbon

ZINC en feuilles, [illegible] 14 feuilleuses. Zinc en [illegible] 12 feuilleuses, en débarquement de l'entrepôt Pelican et à vendre par

H. DE GOER & RIFFLARD,
21 rue des Magasins

Depot de Couvertures Françaises de Granier.

Les soussignés agents de MM. Zoe Granier et Cie de Marseille, ont le plaisir d'annoncer aux habitants, qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de couvertures en gr[illegible] qu'ils pourront leur adresser, pour ces couvertures bien connues. L'approvisionnement est très fort, et le dépôt sera constamment pourvu par des arrivages subséquents. Nous prevenons MM. les marchands qui auraient à nous envoyer des ordres pour des couvertures blanches unies, que nous en avons en débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille.

Aussi : Couvertures grises de Granier.

H. DE GOER & RIFFLARD,
21, Magasin, N. 0

BANQUE DES CITOYENS.

Les propriétés ci-dessous décrites appartenant à cette institution sont offertes en vente. Conditions : Un tiers comptant, le balancement à un et deux ans portant 6 pour cent d'intérêt par an.

Si les dites propriétés n'étaient pas vendues à l'amiable d'ici au mercredi du mois d'avril prochain elles seraient alors vendues à l'enchère.

Les personnes qui désireraient entrer en marché, pourront obtenir des plans, devis et tous bonnes renseignements s'adressant au soussigné à la Banque.

R. J. PALFREY, caissier.

Le beau magasin à 4 étages, situé rue Tchoupitoulas No 91, ayant 32 pieds 11 pouces de façade, sur 140 pieds de profondeur et faisant face à la rue Poydras, tout le tout jusqu'au 1er novembre pour $916 66 par mois.

Le magasin connu sous le nom de Manasse du Pavillon, No 203 rue Tchoupitoulas, le terrain mesurant 64 pieds 9 1/2 pouces, sur 174 pieds 1 pouce de profondeur, le magasin mesurant 56 pieds, sur 120 pieds, jardin grand dans le fond, 60 pieds sur 25 pieds, joue à bail jusqu'au 1er novembre pour $150 par mois.

Les 4 maisons à trois étages avec magasin au dessous, désignés sous les Nos 114, 116, 118, 120 et 122 rue Tchoupitoulas, chacune mesurant 24 pieds 4 pouces de face, sur environ 104 pieds de profondeur, chacune louée à bail jusqu'au 1er novembre, pour $70 par mois. Les sept magasins à deux étages sur la rue de la Commune, portant les Nos 23, 27, 29, 31, 33, 35 et 37, mesurant environ 20 pieds de face, sur 90 pieds de profondeur, loués à bail jusqu'au 1er novembre pour $11 66 par mois.

Les deux maisons et magasins en briques rue Gravier, portant les Nos 96 et 98, mesurant 30 pieds de face sur 80 pieds de profondeur loué jusqu'au 1er novembre à 112 50 par mois.

Les trois magasins à étages Nos. 103, 106 et 107 sur la rue de la Nouvelle Levee, mesurant 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face; No 106 mesurant 19 pieds 6 pouces 6 lignes de façade et No 107 mesurant 19 pieds 1 pouce 4 lignes de façade sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, chacun d'eux loués à bail jusqu'au 1er novembre à $92 50 par mois.

Les six magasins à 3 étages Nos 111, 112, 113, 114, 115 et 116 rue de la Nouvelle-Levee, chacun mesurant 17 pieds 4 pouces 1/2 sur 96 pieds de profondeur, avec droit à une allée commune sur le derrière du tout, ayant 4 pieds de large, tous loués jusqu'au 1er novembre prochain à $45 par mois chacun.

Le magasin en briques à 4 étages Numéro 98, rue de la Nouvelle Levee, mesurant 23 pieds 8 pouces 6 lignes de face sur 91 pieds 8 pouces 5 lignes, ou le retrecit de 5 pieds 8 pouces 6 lignes, et de la pour profondeur de 38 pieds 3 pouces 7 lignes de seul un total sur la ligne basse de 130 pieds; loué à bail jusqu'au 1er novembre à $150 par mois.

Les deux magasins en briques à trois étages, avec façade de granit, situés au coin et face à la rue de la Levee, à la rue Conti, et au chemin public, mesurant 43 pieds 10 1/2 pouces face au chemin public, 57 pieds 4 pouces face à la rue Conti et 42 pieds 4 pouces et demi sur la rue de la Levee sur 63 pieds 8 pouces sur l'autre côté; loués à bail pour cinq ans du 1er novembre 1847, à raison de $2,500 par an, payable tous les mois.

Tous biens sur la rue Annonciation dans l'île bonne sur les rues Robin, Annonciation, Basins et Constance, chacun mesurant 38 pieds 9 pouces de face et sur le fond, sur 120 pieds de profondeur.

Quatre lots sur la rue Constance dans le même lieu, avec les mêmes dimensions. 29 jan—3m

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Nile-Orléans, 16 mars 1848.

ATTENDU que John L. Lewis, ci-Sheriff de la paroisse d'Orléans, a la première élection tenue en vertu de la nouvelle Constitution, s'est adressé à moi à l'effet de faire canceler un cautionnement, par lui fourni et signé par lui comme sheriff, le 21 mars 1846, et par J. Hampden Lewis, A. Sidney Lewis, W. Lewis, John Pemberton, H. B. Cenas, J. Dunlap, F. Dunlap, F. Duverge, J. B. Leefe, S. Robinson et John Baron, comme securités.

Attendu que ces présentes donne à tous ceux que cela concerne, d'abord, à déduire, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre vingt dix jours de la dernière publication ci-dessus, leurs raisons pour lesquelles ledit cautionnement ne serait pas cancelé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de mars A. D. 1848, et de l'indépendance des Etats Unis la soixante-onzième.

ISAAC JOHNSON.

Par le Gouverneur

CH. GAYARRE,

23 mars—3t Secréta